

PORT-DIELETTE

ASSOCIATION des PLAISANCIERS

Pour que votre loisir soit
Une partie de plaisir.

Compte-rendu Assemblée Générale
du 8 mars 2014



- Nos objectifs :

- L'Association des Plaisanciers de Port-Diélette a été créée en 1983 ! Elle représente à **ce jour plus de 150 usagers du port de Diélette** et de la cale de mise à l'eau auprès du concessionnaire, la Communauté de Communes des Pieux et une dizaine de pêcheurs à pied ou du bord.
- Par ses animations, régates, sorties aux îles, parties de pêche, elle apporte une certaine convivialité sur les pontons, il est important que les plaisanciers se connaissent et soient solidaires.
- L'association est aussi ouverte à tous les pêcheurs de loisir de la région, à tous les pratiquants de la mer et de l'estran, à pied, du bord ou en bateau.
- Affiliée à la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et au Comité Départemental Manche de la Pêche Maritime de Loisir, l'association veille et informe les plaisanciers et pêcheurs récréatifs des évolutions réglementaires qui concernent la sécurité de la navigation et la pêche récréative.
- Nos slogans :
- Pour une pêche raisonnée et respectueuse de l'environnement !
- Pour que votre loisir soit et reste une partie de plaisir, soyez prudents, pêchez raisonnablement, respectez la mer et n'y jetez rien !

- SOMMAIRE

- PRESENTATION DU BUREAU 2013

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- RAPPORT MORAL 2013

- RAPPORT D'ACTIVITE 2013

- *La représentation des Usagers du port.*
 - *Navigation et sécurité*
 - *La section voile*
 - *La section pêche de loisirs.*

- BILAN FINANCIER 2013

- **PREVISIONS 2014**
- **COTISATION 2015**

- ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2014

PROJETS 2014

- **Présence à l'assemblée Générale :**
 - **69 membres présents.**
 - **21 pouvoirs transmis par courrier.**
- **90 membres présents ou représentés sur 171 adhérents, le quorum est atteint .**

Le Président remercie les invités présents : Patrick FAUCHON Maire de Flamanville et vice-président de la communauté de communes des Pieux en charge des affaires portuaires, Daniel LEMENUEL, Directeur général des services de la communauté de communes des Pieux, Jean LEPIGOUCHET Président du comité départemental de la pêche maritime de loisir.

Le Président excuse les invités absents : François ROUSSEAU, Conseiller Général, Philippe AUCHER Président de la communauté de communes des Pieux, André SOREL, Maire de Tréauville.

- CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Président : Allain COSSÉ** - LES PIEUX - Ponton D.
 - o Membre suppléant du Comité Directeur de la FNPPSF
 - o Membre titulaire du CA du CPML50
 - o Membre titulaire du conseil portuaire

- **Vice – Président: Bernard BARREAU** - THEURTEVILLE-HAGUE – Ponton H

- **Secrétaire : Christian GUIRAUDIES** – St CHRISTOPHE du FOC – Ponton E
 - o Membre suppléant du CA du CPML50

- **Secrétaire-Adjoint : André PEYRONNEL** – LES PIEUX – Ponton H ;
 - o Membre titulaire du conseil portuaire

- **Trésorier : Christian JOURDAIN** - LES PIEUX - Ponton H.
 - o Membre titulaire du conseil portuaire

- **Trésorier-Adjoint : Bruno VOLLAIRE** – LOUVECIENNES (78) – Ponton E.

- **Présidents d'honneur , membres de droit du conseil d'administration:**
 - o **Guy CORLAYS** – SIOUVILLE – Usager de la cale - Premier Président
 - o **Philippe OMONT** - HELLEVILLE – Bateau en Espagne ! Second Président

- **Membres du conseil d'administration :**
 - o **Yves BESSELIEVRE** – VASTEVILLE – Ponton B
 - o **Alain HEBERT** – BRICQUEBEC – Ponton D
 - o **Jean Michel HOURSEAU** - GROSVILLE- Ponton H.
 - o Membre suppléant du conseil portuaire.
 - o **Thierry JEANNE** – GROSVILLE – Pêcheur à pied
 - o **Daniel LAGARDE** – LES PIEUX - Ponton E.
 - o Membre titulaire du conseil portuaire.
 - o Membre titulaire du CA du CPML50
 - o **Jean Luc LAMOTTE** - CAEN - Ponton H.
 - o **Jean Claude MIGNOT** – ST MARTIN DES BESACES (14) Pêcheur à pied
 - o **Alain YVARD** – FLAMANVILLE - Ponton G.
 - o Membre suppléant du conseil portuaire

- **Membres bénévoles qui ont rejoint le conseil d'administration en 2013:**
 - o Gérard BRICHARD – ponton E
 - o Alain HOUTEVILLE – ponton C
 - o Michel PETIT – ponton F.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Modification des statuts :

Les statuts actuels datent de 2003, ils sont consultables sur le site de l'association, ils ne sont pas en conformité avec la loi 1901 et ne permettent pas un fonctionnement optimum de notre association au vu de l'ampleur qu'elle a pris et des projets qu'elle porte.

Sont proposées à l'assemblée les modifications suivantes :

Distinction du conseil d'administration et du bureau :

L'Association est dirigée par un conseil d'administration composé de neuf membres au minimum. Les membres sont élus pour trois ans lors de l'Assemblée Générale à la majorité des membres de l'association.

Les présidents d'honneur sont membres permanents du conseil d'administration

Le conseil d'administration élit le bureau composé à minima d'un président, un vice-président, d'un secrétaire et d'un trésorier.

Le bureau se réunit quatre fois par an afin de travailler pour le fonctionnement de l'association.

Création d'un règlement intérieur :

Le règlement intérieur précise le fonctionnement et articulation entre bureau et conseil d'administration, il officialise les commissions, administration, portuaire, pêche de loisir, voile, vieux gréements.

Création d'une section « Vieux gréements » en complément aux sections existantes :

L'association est composée de sections qui partagent les buts de l'association, elles ont chacune leur spécificité.

La section Pêche regroupe les plaisanciers qui pratiquent la pêche de loisir à pied et/ou en bateau, et/ou la promenade.

La section Voile regroupe les plaisanciers qui pratiquent la voile de loisir et/ou la régata.

Modification du quorum :

Passage de 50 à 30% des membres présents ou représentés.

La modification des statuts est approuvée à l'unanimité par l'assemblée.

Rapport moral :

- *Notre association, « Les Plaisanciers de Port-Diélette » a passé ses 30 ans le 5 août 2013. La zone de mouillage organisée à vu le jour à l'été 1984. Ce soir nous fêterons cet anniversaire à la salle du RAFIOT de FLAMANVILLE. Merci à vous tous pour votre présence ! Nous devrions être plus de 170 !*
- *L'année 2013 laissera pour notre association un grand souvenir, la réussite de la manifestation du bicentenaire de la bataille entre le RENARD et l'ALPHEA du 12 au 15 juillet 2013. Je remercie tous nos partenaires du local au régional, sans leur soutien le montage financier n'aurait été possible ! Je tiens à souligner que la préparation de cette manifestation a reposé sur les épaules d'une petite dizaine de bénévoles qui n'ont pas compté leur temps ! Dans la dernière ligne droite, une cinquantaine de bénévoles se sont motivés, on peut compter 250 journées de bénévolat consacrées ce weekend à la réussite de la manifestation ! Mon dernier remerciement va à dame météo qui ne nous avait pas gâtés au printemps, mais s'est bien rattrapée en juillet !!*
- *Ce travail important a cependant pénalisé notre fonctionnement de base, et nous n'avons pas été assez près de nos adhérents !*
- *Concernant les animations traditionnelles, nous avons eu bien du mal à tenir notre programme d'animations sur le plan d'eau !*
- *Le rallye de Guernesey a été annulé pour cause de coup de vent.*
- *Le challenge voile du « BALIGAN » a aussi été annulé, mais malheureusement par manque de temps pour sa préparation.*
- *Satisfaction tout de même, merci à la dizaine d'entre vous qui ont décoré leur bateau à l'occasion de la bénédiction de la fête de la mer, le spectacle a été très apprécié du public, c'est à reconduire en 2014.*
- *Le « trophée de pêche en mer », programmé en août a aussi souffert de la météo, il n'a pu se tenir ni être reporté car la météo de septembre ne nous l'a pas permis, une nouvelle formule est à l'étude avec pour date cible le 6 juillet 2014.*
- *J'adresse un grand merci à vous tous qui vous êtes impliqués en 2013 pour faire vivre et évoluer l'association, en premier aux membres du bureau, à tous les partenaires qui croient en nos projets et soutiennent nos actions.*
- *Côté aménagements portuaires, cette année nous avons vu peu d'évolutions, nous regrettons de n'avoir été associés au projet de constructions des nouveaux bâtiments, mais nous sommes désormais informés des évolutions du projet !*
- *L'aspect environnemental du port nous désole toujours, le manque d'entretien est réel, les bennes à ordures continuent de se remplir de déchets qui ne sont pas produits par les usagers, la corrosion attaque portails, clôtures, et pieux, toutes ces installations n'ont jamais été nettoyées et encore moins repeintes, on attend que ça casse pour remplacer !*
- *Nos rencontres avec la CCP nous permettent de faire connaître notre point de vue et nos suggestions, mais il faut donner du temps au temps !*
- *Notre association s'intéresse à tout ce qui touche à la mer, soucieuse de contribuer à la préservation de la ressource halieutique et son environnement ! Vous en jugerez par vous même au chapitre: « pêche de loisir ».*

- **Notre association a compté pour l'exercice 2013 clos le 1° octobre 2013, 171 membres à jour de leur cotisation soit 14 de moins qu'en 2012, comment expliquer cela ? peut être que ...**
 - **Le passage de la taille minimale du bar à 42 cm uniquement pour les pêcheurs de loisir a été ressenti comme une injustice ! Rassurez vous la situation ne pourra durer, pêcher un poisson qui ne s'est jamais reproduit, c'est « tuer le poussin dans l'œuf »**
 - **Depuis trois ans nous avons consacré trop de temps aux animations « vieux gréements » mais peut être pas assez à celles qui vous intéressent de plus près ;**
- **Nous avons travaillé cet hiver à des animations thématiques qui semblent vous avoir intéressés, nous allons travailler dans ce sens. Merci à Christian pour la préparation et l'animation de qualité « perles, plumes et bouts de ficelle », une animation simple qui a ravi plus de vingt participants qui sont repartis chez eux avec le « savoir faire une mitraille ».**
- **Les pêcheurs à pied et non usagers des installations du port sont les bienvenus (Cotisation réduite à 18 euros par an).**
- **Précisions :**
 - Les Usagers de la cale sont considérés comme des usagers du port,
 - Les membres honoraires (à titre gratuit) sont les précédents Présidents de l'APPD.
 - Les membres bienfaiteurs : Les 35 partenaires de l'édition 2014 de notre guide de la pêche et des loisirs nautiques.
- **Notre premier moyen de communication, le Guide 2014 de la pêche de loisir et des loisirs nautiques sur Diélette:**
 - Je remercie les membres du bureau et adhérents qui se sont lancés pour la sixième fois en quête de partenaires, édité à 6000 exemplaires notre guide est cité en référence et recherché !
 - L'objectif fixé : une édition entièrement relookée, imprimée en deux formats, poche et A5 (pour ceux qui ont les bras qui allongent)! Ce travail important explique une sortie un peu tardive, mais le résultat est présent, merci à Yannick, notre graphiste !
 - Sa présentation officielle le 5 décembre a réunit une cinquantaine d'adhérents et une dizaine de partenaires.



- - Merci à P. FAUCHON, vice président de la communauté de commune de nous avoir fait confiance pour la **sixième** édition.

- Merci à nos 35 partenaires commerçants et associations sans qui nous n'aurions pu réaliser le projet, pour vos achats, n'hésitez pas à leur rendre visite !

- **Notre deuxième moyen de communication, le bulletin d'informations :**
 - Depuis notre dernière A.G., deux bulletins d'informations ont été rédigés, et envoyés aux membres de l'association.
 - ✓ JUIN 2013 : Préparation du bulletin n°38, non diffusé par manque de temps...
 - ✓ DECEMBRE 2013 : Envoi et distribution sur tous les pontons du bulletin n°39.

- **Notre troisième moyen de communication :** Les permanences assurées chaque 1^{er} vendredi du mois d'Avril à Octobre. A cette occasion le bureau s'est réuni à 10 reprises en 2013,
- **Notre quatrième moyen de communication :** La permanence téléphonique assurée par le porteur du téléphone portable de l'association :
 - Tel : 06 82 37 75 62

- **Notre cinquième moyen de communication :** INTERNET
 - Email : app.dielette@free.fr
 - Blog : www.portdielette.fr

- **Notre sixième moyen de communication en mer:**
- **La liste d'entraide, initiée en 2013, si vous souhaitez en faire partie, contactez Guy Corlays qui se charge de sa mise à jour.**

- **En synthèse on peut dire que notre association est utile et reconnue. Nos propositions sont entendues (parfois difficilement), vos représentants font un travail de fond remarquable, il nous faut poursuivre mais de nouvelles recrues deviennent indispensables !**

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

- Rapport d'activité :

LA REPRESENTATION DES USAGERS DU PORT: Nous demandons un port bien géré, propre et entretenu !

- Suite à nos dernières rencontres avec la CCP, quelques informations:
- Point liste d'attente : 241 demandes

Code	Cat	31/10/2009	08/11/2010	08/11/2011	03/10/2012	20/02/2014	Nombre de places disponibles dans le port
A	- de 6 mètres	91	98	89	100	93	70
B	de 6 à 7,49 mètres	50	59	68	60	67	82
C	de 7,50 à 8,99 mètres	3	10	13	21	18	128
D	de 9 à 10,49 mètres	31	30	30	34	27	53
E	de 10,50 à 11,99 mètres	18	15	21	26	19	21
F	+ de 12 mètres	20	24	24	22	17	3
	Total des demandes	213	236	245	263	241	357

- En 2013, sur 47 personnes qui se sont vu proposer une place, 23 ont accepté ! Les autres n'ayant pas ou n'étant pas prêtes à acquérir un bateau on décliné et pour certains ont souhaité retourner en fin de liste.
- Le taux de fiabilité de la liste d'attente reste d'environ 50%.
-
- Les attributions d'AOT:
 - ✓ Moins de 6 m = 2
 - ✓ 6 à 7,49 m. = 6
 - ✓ 7,50 à 9 m. 11
 - ✓ 9 à 10,50 m : 3
 - ✓ 10,50 à 12 m : 1
 - ✓ + de 12 m: 0
- Nous redemandons et insistons sur l'affichage public de la liste d'attente comme cela se fait dans plusieurs ports. A ce jour la liste d'attente est « cachée » derrière plusieurs panneaux d'affichage à l'intérieur du bureau du port et date de février 2013 !
- Concernant nos demandes de réaménagement, rien ne sera fait, même s'il y a moins de bateaux sous-taillés, l'impression de vide reste la même.
 - L'organisation mise en place pour réduire les écarts aurait permis d'en réduire 36,92%. Ce qui correspond à une valeur de 11 426,51 € (hors augmentations annuelles)....

Etat des installations :

- Point sur les pontons et leurs équipements : Suite aux tempêtes de fin 2013 et du début 2014, 26 catways ont été endommagés, à ce jour, 12 de ces catways ont été réparés et remis en place. La localisation de ces sinistres se situe sur les pontons A, B, C, et I. Des tronçons de pontons ont aussi subi des dommages, notamment sur le B et le I. **Des dossiers assurances** ont été montés, et les travaux de réparation sont effectués au fur et à mesure des expertises et des livraisons de pièces (profilés de catways, etc...). En deux mois, le budget annuel d'entretien des pontons a été consommé !

Il est certain que la cause principale de ces casses est la houle, mais un mauvais amarrage des bateaux lourds n'arrange rien. Alors veillez à l'état de vos amarres et celles de vos voisins car personne ne le fera pour eux !

Les pieux se corrodent, ils ne font l'objet d'aucune maintenance, dans moins de 5 ans, on nous annoncera la nécessité de les remplacer !

En ce qui concerne les bornes, à ce jour, **hors contentieux assurances**, elles fonctionnent, les raccords défaillants sont changés par des robinets quart de tour, l'eau est coupée depuis fin novembre, nous demandons sa remise en service au plus tôt !

Clôtures et barrières oxydées: **Un dossier qui est aussi au contentieux**, depuis 2008 ! le dernier constat d'huissier remonte au 09.12.13. Une demande a été faite par la CCP, afin de pouvoir déposer ces équipements, et les remplacer. La CCP est dans l'attente de cet accord.

Cale de mise à l'eau :

Son entretien a coûté pour 2013 : 2896 € HT pour 8 interventions (avec un ou deux ratés)

Pour 2014, il est programmé 12 interventions (pour un budget de 5 135 € HT)

Planning 2014 :

- Lundi 31 mars heure de basse mer 15h43 (coef : 109)
- Lundi 28 avril heure de basse mer 14h37 (coef : 97)
- Mercredi 28 mai heure de basse mer 14h58 (coef : 86)
- Vendredi 13 juin heure de basse mer 15h13 (coef : 96)
- Vendredi 27 juin heure de basse mer 15h18 (coef : 79)
- Vendredi 11 juillet heure de basse mer 14h04 (coef : 98)
- Lundi 28 juillet heure de basse mer 16h07 (coef : 98)
- Lundi 11 août heure de basse mer 15h31(coef : 106)
- Vendredi 29 août heure de basse mer 17h16(coef : 80)
- Mardi 09 septembre heure de basse mer 15h13 (coef :113)
- Vendredi 24 octobre heure de basse mer 15h22 (coef : 90)

Réparation et entretien grande digue:

L'effondrement du parement au niveau du musoir à été comblé provisoirement. Des investigations géotechniques ont été menées, 3 forages ont été réalisés dans le corps de la digue. La CCP a rencontré les techniciens du CG50 pour échanger sur les actions à mener maintenant pour un renforcement du musoir dans le cadre d'une consultation des entreprises spécialisées dans ce type de travaux.

Nouvelles infrastructures : Les travaux ont commencé et vont s'échelonner sur 3 ans, selon les plans, gare maritime, bureau du port, commerces, restaurant, puis deuxième tranche de commerces (plans consultables à notre bureau)

Aménagements partie Ouest du Port : Dans le cadre de l'aménagement des bas de Diélette, des places de parking (bateau+ remorque) vont être aménagées devant l'école de voile, l'organisation de la cale, de l'école de voile, et du stationnement en haut des pontons H et I seront revus par la suite.

Dragage : En 2013 : 6742m3 ont été extraits pour un coût de 221 000 euros, pratiquement 50% des recettes plaisance !

Règlement intérieur :

Il devra être revu en 2014 et intégrer les modalités de gestion des pontons de l'avant port ou règne une totale anarchie ! Une règle devient nécessaire.

Tarification carburant :

A ce jour chacun transporte ses bidons, les écarts entre le prix public et le prix portuaire sont parfois très importants, nous demandons l'étude d'une délégation de service public qui permettrait de faire varier le prix du litre de carburant en fonction de son cours, et au plus près du carburant **Nous avons demandé l'étude d'une solution qui permettrait au tarif de suivre les cours à la pompe.**

Bornes électricité et eau:

Nous demandons toujours un retour à ce qui existait avant, à savoir 5 ampères 24/24h. Inclus dans le contrat sur tous les pontons, des compteurs pour ceux qui souhaitent disposer de plus de 5 ampères et la remise en place de robinets quart de tour pour l'eau. Petite victoire, les staublis sont remplacés au coup par coup par des robinets quart de tour

Cale de mise à l'eau, planning de nettoyage

- Lundi 17 février heure de basse mer 15h49 (coef : 88)
- Lundi 31 mars heure de basse mer 15h43 (coef : 109)
- Lundi 28 avril heure de basse mer 14h37 (coef : 97)
- Mercredi 28 mai heure de basse mer 14h58 (coef : 86)
- Vendredi 13 juin heure de basse mer 15h13 (coef : 96)
- Vendredi 27 juin heure de basse mer 15h18 (coef : 79)
- Vendredi 11 juillet heure de basse mer 14h04 (coef : 98)
- Lundi 28 juillet heure de basse mer 16h07 (coef : 98)
- Lundi 11 août heure de basse mer 15h31 (coef : 106)
- Vendredi 29 août heure de basse mer 17h16 (coef : 80)
- Mardi 09 septembre heure de basse mer 15h13 (coef : 113)
- Vendredi 24 octobre heure de basse mer 15h22 (coef : 90)

Signalétique bennes à déchets: Ces grandes bennes vertes vont à l'encontre du tri sélectif, elles font du port la seconde déchetterie du canton ! Nous avons demandé la mise en place d'une signalétique qui précise leur usage exclusif pour les déchets non recyclables, nous sommes toujours en attente...

Réponse à notre demande de gratuité du WIFI pour les usagers du port y compris les visiteurs : Le Wifi est enfin gratuit mais il faut toujours passer au bureau du port pour obtenir son code.

Passeport Escales : Nous avons demandé à ce que Port-Diélette soit inscrit à ce réseau, cela permet aux usagers d'obtenir des nuitées gratuites dans les ports du réseau.

NAVIGATION ET SECURITE :

- **Rappel : Port du gilet de sauvetage**, n'attendez pas que ce soit obligatoire, surtout si vous naviguez seul, portez votre gilet de sauvetage équipé d'un accessoire de repérage lumineux.
- **Rappel: Depuis le 1° janvier 2010** pour les enfants de 30 kg maximum, vous devez être équipé d'équipement individuel de flottabilité 100n. et cela quelle que soit votre distance d'éloignement d'un abri.
- **Rappel : Depuis le 22 février 2011** Le C.R.R., Certificat de Radiotéléphoniste Restreint n'est plus obligatoire pour utiliser une radio V.H.F. dans les eaux Françaises, explications:
 - La nouvelle réglementation s'applique dans les eaux Françaises (bande des 12 miles en général).
 - Des connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour l'utilisation de la VHF seront désormais intégrées dans le programme de formation ainsi qu'à l'examen du permis de conduire de bateaux de plaisance.
 - Si vous n'êtes titulaire d'aucun permis bateau, vous pouvez utiliser une V.H.F. portable de moins de 6 watts, mais vous devez être en possession de votre licence gratuite (autorisation d'utiliser les fréquences) à demander à l'A.N.F.R. (Agence Nationale des Fréquences).
 - Si vous êtes titulaire d'un permis de conduire en mer, vous pouvez utiliser une V.H.F. portable ou fixe de puissance maximale de 25 watts, mais vous devez être en possession de votre licence gratuite (autorisation d'utiliser les fréquences) à demander à l'A.N.F.R.
 - Vous n'êtes titulaire d'aucun permis, en l'état actuel des choses, deux alternatives, utiliser une V.H.F. portable de moins de 6 watts, ou bien passer votre permis côtier.
-
- **Rappel: Depuis le 1° janvier 2012** : L'immatriculation du bateau doit être visible du poste de pilotage, quelque soit le type de bateau. Les immatriculations doivent respecter à minima les nouvelles tailles.
- **Visites du CROSS Jobourg**: Une visite pourrait être organisée cette année si assez de demandeurs.

SECTION VOILE, RAPPORT D'ACTIVITE 2013, " *Météo capricieuse, mais ... !!!* "

- Sur 171 adhérents seulement 30 pratiquent la voile, faites connaître l'association sur les pontons.
- Pour tout renseignement concernant la section voile n'hésitez pas à contacter Bernard BARREAU 06.33.66.67.91

- SECTION PÊCHE MARITIME DE LOISIR ET COMITE 50 (CPML50), RAPPORT D'ACTIVITES 2013 :

- Ne nous trompons pas: si notre première préoccupation reste la défense des droits des pêcheurs récréatifs, il n'en est pas moins de notre devoir de mettre tout en œuvre pour faire accepter les valeurs que nous défendons à savoir l'exercice d'une pêche responsable et durable, ce dont nos enfants et petits-enfants nous remercieront.
- **Réunions CPML50** (-> 2900 Adhérents) et **FNPPSF** (-> 30 000 Adhérents)
- **L'assemblée générale du CPML50 s'est tenue à Tourlaville le 14 décembre 2013**

Merci à la dizaine d'adhérents qui on prit deux heures de leur temps pour rencontrer et remercier ceux qui passent leur temps à défendre notre loisir !

Merci aux 20 adhérents qui ont participé à la thématique réglementation pêche de loisir le 22 février.

- Le Conseil d'Administration du CPML50 s'est réuni quatre fois en 2013: Diélette y a toujours été représenté par Daniel et Jean Claude.

- **Quoi de neuf du côté de la pêche de loisir ?:**

- Intervention de Jean LEPIGOUCHET
-
- NATURA 2000 Manche est
-
- Accès dans les concessions ostréicoles et moulières
-
- Harmonisation réglementation pêche de loisir
- **Ce que nous demandons :**
- Protection de la bande côtière incluant l'interdiction stricte de chalutage dans les 3 milles.
- Mise en place de récifs artificiels
- Généralisation des tailles minimales de capture à tous les pêcheurs en mer amateurs et professionnels.
- Le retrait du maquereau de la liste des « queues à couper »
- La séparation des réglementations pêche à pied et du bord avec la chasse sous-marine.
- **Informations :**
 - L'ormeau ne va pas mieux, nous resterons à un quota de 12 !
 - L'utilisation de la fourche pour la pêche de la praire est interdite.

- **VOLS DE CASIERS OU MATERIEL AUTRES :**
 - Lors de notre précédente assemblée générale, il vous a été demandé de signaler en gendarmerie vos disparitions, qu'en est il ?
- **ENGINS DE RELEVAGE :**
 - Aucune nouvelle!
- *Nous sommes trois millions de pêcheurs de loisir, mais nous ne sommes pas assez représentés, comment peser dans le choix des décisions de l'administration en affichant les 2900 adhérents du comité 50 sur le plan départemental et les 30 000 adhérents de la FNPPSF sur le plan national !*
- *Réagissez, faites adhérer vos amis pêcheurs de loisir !*
- **Vote sur le rapport d'activité :**

Rapport d'activité voté à l'unanimité.

PROJET D'ACTIVITES 2014

Présentation du projet « Petite Lucette »



Samedi 7 et dimanche 8 juin 2014: Coupe de la cote des iles. Diélette – Guernesey - Diélette

Dimanche 6 juillet: « trophée de pêche en mer de Diélette »

Les 2 et 3 août: Fête de la mer de Diélette.

Samedi 2 août : Challenge du BALIGAN pour voiliers habitables.

Du 9 au 17 août : Rallye COTENTIN – CORNOUAILLES



Peut être une soirée ou deux soirées thématiques sur la pêche d'un poisson à l'automne.

- La boutique :
 - L'offre d'assurance plaisance, partenariat AVIVA – FNPPSF
 - Les tee-shirts, casquettes, gilets polaires, casiers.
 - La révision des extincteurs.

Bon vent, bonne mer et plaisir à tous !